

## Agents PSE : Droit dans le mur ???

La colère gronde dans les rangs des agents chargés du placement électronique (DDSE, ARSE et BAR). En effet, les missions de ces agents ne cessent d'évoluer mais sans concertation préalable au regard des différentes spécificités dont les agents sont confrontés. Les personnels de surveillance ne sont pas tous logés à la même enseigne, les organisations de service diffèrent d'une DISP à une autre par exemple.

En début d'année, lors d'un CTAP, **la CGT Pénitentiaire** avait demandé un apport de personnel de surveillance dans les SPIP afin que les conditions de travail puissent être optimales avec l'augmentation de 16 500 mesures pour 2022. Elle avait exigé également que toutes les missions s'effectuent à 2 afin que les agents ne sentent pas en insécurité lors de la pose du matériel ou encore lors d'intervention en cas d'alarme. **La CGT Pénitentiaire** a reçu une fin de non-recevoir de l'administration.

La note DAP du 18 août dernier est venue mettre le feu aux poudres. Cette note met en exergue la gestion des alarmes de surveillance électronique sous forme de cadrage à l'attention des DISP. Estimant que cette note ne va pas assez loin, certaines DISP vont encore plus loin dans la gestion de ces dernières en élaborant une propre note et mettent tout simplement les agents en danger.

Intervenir seul dans des quartiers difficiles la nuit pour une personne détenue condamnée pour TIS semble normal pour nos dirigeants !!!

La coupe est donc pleine. Les personnels se sentent laissés pour compte avec la multiplication des tâches. Toujours faire plus avec moins. Ce n'est pas l'adage de **la CGT Pénitentiaire**. Elle exige une prise en compte immédiate des difficultés et des conditions de travail de ces personnels. Cela passe par une augmentation des effectifs, d'une anticipation du comblement des postes pour les départs en retraites, une uniformisation des chartes des temps, prise en compte des situations géographiques, des revalorisations indemnitaires, etc...

Depuis la mise en place de la surveillance électronique, les personnels de surveillance étaient motivés et se sentaient investis dans ces nouvelles missions. Mais aujourd'hui, c'est plutôt la fuite de ces agents vers les établissements pénitentiaires tant les conditions de travail et le manque de reconnaissance sont aux oubliettes. Il est donc urgent de se saisir de la situation des personnels de surveillance exerçant en SPIP pour redonner du sens et une attractivité à ces missions.

Hier après-midi, **la CGT Pénitentiaire** rencontrait le Garde des Sceaux dans le cadre des Etats Généraux de la Justice, elle ne s'est donc pas privée de relayer l'ensemble des difficultés des agents PSE. Le Ministre a été attentif à nos propos mais **la CGT Pénitentiaire** attend des actes concrets.

Montreuil, le 16 septembre 2022.